

LA SINCERITE : L'ESSENCE DES ŒUVRES PIEUSES

Ecrit par Aboû Fahîma
'Abd Ar-Rahmên El Bidjé'î
(Nouvelle édition électronique 1435-2014)

Louange à Allâh qui a légiféré pour Ses serviteurs le culte de la sincérité (l'islam), afin de les délivrer des jougs de la mécréance et de l'Association. Et que la Prière et le Salut soient sur l'Imam des sincères, notre maître et guide Mouhammed ﷺ, sur sa noble et pieuse famille, ses compagnons ainsi que tous ceux qui les suivent sur la voie de la droiture jusqu'au Jour de la Rétribution **«Le Jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allâh avec un cœur sain»** Ech-Chou'arâ' (Les Poètes), V. 88-89.

Dans cet article, nous aborderons un sujet extrêmement important en raison de la place qu'il occupe dans notre religion. En effet, en islam la sincérité [el ikhlâs] est la première condition de l'acceptation des bonnes œuvres par Allâh -Exalté soit-Il-. Allâh -Le Tout Puissant- a dit à ce sujet **«Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur»** El Kehf (La Caverne), V. 110. La sincérité est l'âme de l'œuvre sans quoi elle ne pourrait profiter à son auteur étant donné qu'elle sera auprès d'Allâh vaine et nulle, et ne suscitera aucune récompense divine. Ibn Kathîr -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a commenté le Verset précité en disant : « **«qu'il fasse de bonnes actions»** Ce sont celles qui seront conformes à la religion d'Allâh **«et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur»** Ce sont les œuvres par lesquelles on désire la Face d'Allâh Seul, sans aucun associé ; et ces deux aspects sont les deux piliers de l'œuvre agréée par Allâh, il faut qu'elle soit sincèrement vouée à Allâh et pratiquée conformément à la charia de Son Messenger ﷺ » ¹. Dans ce même rapport, le Prophète ﷺ a dit : **« Certes, Allâh n'accepte des œuvres que celles qui Lui sont vouées sincèrement, et avec lesquelles on aura désiré Sa Face »** ²; et il a dit également : **« Celui qui innove dans notre religion une chose qui n'en fait pas partie, elle lui sera rejetée »** ³.

Cela étant dit, nous verrons à travers quelques titres que je citerai ci-dessous certaines questions relatives à la sincérité, son sens, son rôle et son influence sur les actions, les actes qui s'en opposent, que doit-on faire pour être sincère et les différents bienfaits qu'elle procure ainsi que d'autres choses encore.

I- Le sens de la sincérité en Islam :

Les érudits musulmans ont donné plusieurs définitions à la sincérité [el ikhlâs], mais elles sont assez généralement complémentaires et proches les unes des autres. Ainsi, on trouve parmi ces dernières les citations suivantes ⁴ :

- L'imam el Fodayl ibn 'Ayyâd -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « Délaisser d'accomplir une œuvre à cause des gens est un acte ostentatoire, et pratiquer une œuvre à cause des gens est un acte d'Association ; mais la sincérité c'est qu'Allâh te préserve de ces deux choses-là ».

- L'imam Sehl At-Toustariyy -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « Les hommes sagaces ont médité le sens de la sincérité et n'ont trouvé que ceci : c'est que le mouvement de l'individu et son immobilité soient, en secret et en apparence, consacrés à Allâh -Très Haut soit-Il- Seul, et que rien ne s'en mêle, ni âme, ni passion, et ni intérêt mondain ! ».

- L'imam ibn el Qayyim -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « La sincérité, c'est que l'homme détermine et accomplit avec pureté ses paroles, ses actes, sa volonté et son intention qu'il voue à Allâh. C'est cela la religion de l'unicité, la religion d'Ibrâhîm (Abraham) qu'Allâh a ordonné à tous Ses serviteurs, et dont Il n'accepte aucune autre à part elle ; elle est la vérité de l'islam ﴿Et quiconque désire une religion autre que l'islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants﴾ Êl 'Imrân (La Famille d'Imran), V. 85. C'est la religion d'Ibrâhîm, dont celui qui s'en abstient est donc un des plus sots ! »⁵.

- Le cheikh Sâleh As-Souheymî -qu'Allâh le préserve- a dit : « Et le sens de la première condition, je veux dire, la sincérité, c'est que l'auteur d'une action ait recherché par celle-ci la Face d'Allâh -Exalté et Très Haut soit-Il-, loin de l'ostentation et de la célébrité, et ne voulant de personne ni rétribution ni remerciement (...) donc, la sincérité ne peut être réalisée avec l'Association ou l'ostentation ou si l'homme désirera par son acte le bas monde... »⁶.

II- Le statut de la sincérité en Islam :

Comme il a été déjà fait mention au début, la sincérité figure à la tête des pratiques d'obéissances qu'elles soient intérieures, c'est-à-dire celles du cœur ou apparentes, c'est-à-dire celles des organes. On ne peut se passer de la sincérité dans aucun acte. Car, c'est elle qui gère l'intention du croyant et lui dicte la bonne direction qu'il doit suivre, à savoir de viser la satisfaction et l'agrément de notre Créateur Adoré -à Lui la Pureté-. De plus, l'islam, de par ses enseignements, ses prescriptions et ses pratiques se focalise sur le redressement de la bonne voie que le cœur se doit d'emprunter tel qu'Allâh -Très-Haut- a dit ﴿Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allâh, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la salât et d'acquitter la zakât. Et voilà la religion de droiture﴾ El Bayyina (La Preuve), V. 5. Une voie érigée sur la pure unicité [at-tawhîd el khâlis] dont la sincérité constitue le socle, et c'est justement cela la raison pour laquelle notre Seigneur a envoyé les Prophètes et révélé les Livres.

Dans ce sens, l'imam ibn Qayyim el Djewziyya -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « Le sujet de l'intention est très étroitement lié avec les actes des cœurs, avec le fait de connaître leurs degrés, et leur relation avec les actes des organes ; de l'édification de ces derniers sur les actions du cœur qui ont sur eux une influence responsable de leur validité et nullité. Les œuvres des cœurs sont la base pour laquelle on doit accorder attention et

considération, tandis que les œuvres des organes [telles que la salat, le jeûne, le hadj, etc. NDT] leur sont subordonnées, complémentaires et supplétives. L'intention est du même statut que l'âme, alors que l'œuvre a le statut du corps par rapport aux organes, qui lorsque l'âme le quitte, il sera mortifié. Et ainsi est l'œuvre, si l'intention ne l'accompagne pas, elle sera donc un mouvement insensé. Alors, la connaissance des règles des cœurs est plus importante que la connaissance des règles des organes, car elles sont leur base, tandis que celles des organes leur sont des branches (...) et les croyants connaisseurs d'Allah et de Son commandement, Lui ont rendu la véritable adoration autant en secret qu'en apparence ; et ont avancé leurs cœurs dans la servitude et y ont placé leurs organes en subordination...c'est cela la véritable adoration.

Et il est connu que c'est cela l'objectif du Seigneur -Très Haut soit-Il- d'avoir envoyé Ses Messagers, descendu Ses Livres et légiféré ses charias...et celui qui médite la charia dans ses principes et ses visées, connaîtra le rattachement des œuvres des organes à celles des cœurs et [comprendra] qu'elles sont inutiles sans elles, et que les actes des cœurs sont plus obligatoires pour le serviteur que ceux des organes. Car, pourrait-on distinguer le croyant de l'hypocrite si ce n'est par le moyen des œuvres que le cœur de chacun d'eux accomplit et qui les ont distingués ? Aussi, est-il possible à quelqu'un d'embrasser l'islam si ce n'est par l'œuvre de son cœur avant celle de ses organes ⁷ ? Et l'adoration du cœur est plus importante que l'adoration des organes ; elle est plus abondante et plus durable. Elle est obligatoire à tout moment. C'est pour cela que la foi est un devoir qui incombe au cœur en permanence. L'islam quant à lui, c'est le devoir des organes par moments. Le bateau de la foi est le cœur, et le bateau de l'islam sont les organes ! » ⁸.

III- Des choses contraires à la sincérité ⁹ :

En vérité, très nombreux sont les actes et paroles qui s'opposent à la sincérité. Cependant, nous verrons ci-dessous quelques uns qui sont plus fréquents et plus nocifs :

1. L'ostentation et la recherche de la réputation :

L'ostentation [Ar-Riyé'], c'est le fait que lorsqu'un individu fait une œuvre pie, il aimerait que les gens le voient afin qu'ils lui fassent des éloges, qu'ils aient une opinion favorable à son sujet, ou encore pour s'attribuer auprès d'eux une place privilégiée. De même que la recherche de la réputation [As-Soum'a ou At-Tasammou'], c'est d'informer à dessein des actes louables que l'on accomplit dans le but de s'accorder une bonne renommée. On retiendra donc, que l'ostentation est reliée à la vision, à faire montre de ses actes d'une manière ostensible, tandis que la recherche de la réputation concerne l'écoute, c'est-à-dire faire entendre ce qu'on fait de bon avec l'intention de se faire du renom.

Plusieurs Textes révélés condamnent et mettent en garde contre ces deux actions, qui sont en outre comptées parmi les péchés du cœur (spirituels) et ses maux. Sachant également qu'ils font partie de l'hypocrisie : caractère

répréhensible ouvertement défendu par Allâh et Son Messager ﷺ. A cet effet, dans un sens de dénonciation des hypocrites entachés par cette moralité, Allâh -à Lui la Pureté-, en les citant, met en garde leur attitude par ces Dires **﴿Et lorsqu'ils se lèvent pour la salat, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens﴾** An-Nisâ'(Les Femmes), V. 142. Et Il a intimé l'ordre de préserver nos bonnes actions en disant **﴿Ô les croyants ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens sans croire en Allâh et au Jour dernier﴾** El Baqara (La Vache), V. 264 ; et le Prophète ﷺ a informé de la nullité des actes ostentatoires ; bien plus, de la punition divine qu'ils encourent par son dire : **« Celui qui fait entendre aux autres [les belles actions qu'il pratique], Allâh le dénoncera. Et celui qui fait de bonnes actions pour se faire remarquer des autres, Allâh leur étalera ses défauts »** ¹⁰.

2. L'orgueil :

En arabe, el 'Oudjb. C'est un sentiment profond avec lequel l'homme, voyant ses qualités et bonnes actions et paroles, se considère supérieur aux autres ¹¹. En vérité, une personne atteinte de ce mal, qui conduit en outre à la vantardise, est exposée à la perte. Le Prophète ﷺ a dit : **« Trois choses sont périlleuses : l'avarice à laquelle on se soumet, une passion que l'on suit, et la présomption que l'homme a de lui-même »** ¹².

Et il faudrait, afin de remédier à cette maladie spirituelle, repositionner sa propre personne en lui assignant sa vraie place, en sachant qu'on est affecté par des défauts divers, et que par ignorance, faiblesse et passion on ne cesse de commettre les péchés ; de même qu'en sachant la Grandeur de notre Seigneur -qu'Il soit Exalté-, Lui qui a interdit ce caractère. Et sans aucun doute, le meilleur moyen pour connaître Allâh comme disent les savants est de connaître Ses Noms et Attributs ; les apprendre et comprendre leurs sens ¹³.

3. La poursuite de la passion :

El Hawâ en arabe, c'est un penchant de l'âme pour ce qu'elle aime sans tenir compte des prescriptions religieuses ¹⁴. C'est aussi un mobile qui motive le passionné à aller vers l'accomplissement des œuvres qu'il désire même si elles sont religieusement illicites, voire susceptibles de le conduire à la ruine. Le Tout Puissant a dit **﴿Mais s'ils ne te répondent pas, sache alors que c'est seulement leurs passions qu'ils suivent. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans une guidée d'Allâh ?﴾** El Qaşaş (Le Récit), V. 50. En revanche, Allâh a promis de faire accéder au Paradis ceux qui, par crainte d'Allâh, s'interdisent de poursuivre leurs passions **﴿Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et préservé son âme de la passion, le Paradis sera alors son refuge﴾** An-Nêzi'ât (Les Anges qui arrachent les âmes), V. 39-40 ; et pour que l'on se préserve de cette tare, on devrait contrecarrer les passions qui contreviennent à l'obéissance d'Allâh, et combattre les désirs et les impulsions qui fourvoient des voies du bien ¹⁵.

IV- Que devrait-on faire pour être sincère ?

Etant donné que le croyant s'exerce sans cesse afin de se rapprocher davantage de son Créateur -Pureté à Lui-, il conçoit que parmi les meilleures causes pour ce faire, il y a le fait de pratiquer les actes avec sincérité. Bien plus, la simple intention qui serait sincère même si elle n'est pas poursuivie d'acte, son auteur sera récompensé tel que le disent les pieux prédécesseurs [Es-Selef Aṣ-Ṣāliḥ]. Ainsi, l'on trouve autant de causes qui aideraient à cet objectif, entre autres :

- L'apprentissage de la science religieuse.
- La connaissance de l'unicité d'Allâh [At-Tawḥîd] avec ses trois types : l'unicité de la Seigneurie, l'unicité dans l'adoration et l'unicité des Noms et Attributs divins.
- La vénération des prescriptions d'Allâh, Ses ordres et Ses interdits.
- Le suivi scrupuleux de la Sounna du Prophète ﷺ.
- La fréquentation des gens pieux.
- La pratique des bonnes œuvres en secret autant que faire se peut.
- Le délaissement des péchés.
- La crainte pieuse [At-Taqwa].
- L'invocation fréquente et l'évocation d'Allâh.
- La pratique des différents actes d'obéissance, etc.

5. Les fruits de la sincérité ¹⁶:

1. L'accès au Paradis :

Allâh -Très Haut soit-Il- a dit à ce sujet **﴿et offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier, (disant) : " c'est pour le visage d'Allâh que nous vous nourrissons : nous ne voulons ni récompense ni gratitude. Nous redoutons, de notre Seigneur, un jour terrible et catastrophique"﴾**. Allâh les protégera donc du mal de ce jour-là, et leur fera rencontrer la splendeur et la joie, et les rétribuera pour ce qu'ils auront enduré, en leur donnant le Paradis et des vêtements de soie﴾ El Insên (L'homme), V. 8-12.

2. L'acceptation des œuvres :

En effet, la sincérité est, tel qu'il est déjà susmentionné, une condition pour que nos œuvres pieuses soient agréées par Allâh -Très Haut soit-Il-. L'éminent savant Seddîq Hassan Khân -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « Et il n'y a pas de divergence [entre les savants] que la sincérité est une condition pour que l'œuvre soit correcte et agréée ».

3. L'acquisition de l'intercession du Prophète ﷺ :

Le Messager d'Allâh ﷺ a dit : **« L'homme qui sera le plus digne d'obtenir mon intercession le Jour de la Résurrection est celui qui aura dit "lê ilêha ill-Allâh (nul n'est en droit d'être adoré si ce n'est Allâh) " sincèrement de son cœur ou de son âme»** ¹⁷. Ibn el Qayyim a dit : « Il y a là un des secrets du

Tawhîd (unicité) ; c'est que l'intercession ne peut s'obtenir qu'avec l'unicité absolue. Ainsi, celui qui sera plus accompli en matière d'unicité sera, [le Jour de la Résurrection], plus digne de recevoir l'intercession (du Prophète ﷺ)».

4. La victoire de la communauté :

Le Prophète ﷺ a dit : « **Allâh accorde la victoire à cette communauté par ses membres faibles : par leur invocation, leur salat (prière), et leur sincérité** »¹⁸.

5. Les actes profanes se transforment en œuvres d'obéissance :

La sincérité [el ikhlâs] de l'homme et sa bonne intention rehaussent ses actes qui sont purement mondains, ne suscitant à la base aucune récompense divine tel que le fait de dormir, de manger, de boire, de se reposer, etc. Le Prophète ﷺ a dit : « **Toute dépense que tu fais en recherchant la Face d'Allâh t'apportera une récompense, même la bouchée de nourriture que tu mets dans la bouche de ton épouse** »¹⁹. An-Nawawî -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : « Cela signifie que l'acte autorisé [moubêh] devient obéissance et récompense lorsqu'on aura désiré la Face d'Allâh ». C'est de faire en sorte que lorsque nous mangeons par exemple ou dormons, nous concevons, dans nos cœurs, l'intention de le faire pour fortifier nos corps afin de mieux adorer notre Seigneur -Exalté soit-Il-, de persévérer dans nos adorations...

6. La sincérité dissipe la tristesse :

De par plusieurs Versets, Allâh annonce que la sincérité fait disparaître les tristesses, sauve des calamités et préserve du châtiment divin. Ceci dit, Allâh - à Lui la Pureté- a dit ﴿**Vous allez certes, goûter au châtiment douloureux. Et vous ne serez rétribué que selon ce que vous œuvriez, sauf les serviteurs élus**²⁰ d'Allâh﴾ Es-Sâffât (Les Rangés), V. 38-40.

Enfin, j'invite nos frères et sœurs lecteurs et lectrices à méditer ces quelques paroles, ô combien véridiques !

Ibn el Qayyim -qu'Allâh lui fasse miséricorde- a dit : «...la sincérité et l'unicité sont un arbre dans le cœur, ses branches sont les actes, et ses fruits sont la belle vie dans l'ici-bas et les délices perpétuels dans l'au-delà ; et, au même titre que les fruits du Paradis ne sont ni interrompus ni défendus, le fruit de l'unicité (Tawhîd), dans ce bas monde, lui aussi est ainsi. Le polythéisme, le mensonge et l'ostentation sont également un arbre dans le cœur, mais son fruit dans la vie présente est la peur, les soucis, l'anxiété, l'oppression de l'âme et l'obscurité du cœur, alors que son fruit dans l'au-delà sera le zaqqoûm (arbre en Enfer dont le fruit amer et repoussant servira de nourriture aux damnés), et le châtiment éternel ; et Allâh a évoqué ces deux arbres dans la sourate « Ibrâhîm » (Abraham) »²¹. Que celui donc qui espère rencontrer son Seigneur réponde à Son ordre ﴿**Adore donc Allâh en Lui vouant un culte exclusif**﴾ Az-Zoumar (Les Groupes), V. 38-40.

Ô Allâh ! Allié de l'islam et de ses partisans, raffermis-nous y jusqu'à ce que

Nous Te retrouvons en musulmans ²². *Âmîn!*

1. Consulter Tafsîr El Qour'ên El 'Ađîm : Le commentaire du Saint Qour'ên, l'imam ibn Kathîr, 3^{ème} volume, éd, 1427, Dâr imam Malek, Algérie.
2. Rapporté par An-Nassé'î et authentifié par el Albêni dans Sahîh An-Nasé'î (2/659).
3. Rapporté par el Boukhârî et Mouslim.
4. Voir pour ces deux citations At-Tibyên fi êdêb hemelet el Qour'ên : *L'éclaircissement des règles d'étiqûe des mémorisants du Qour'ên*, l'imam An-Nawawî, recension d'Abou 'Abd Allâh Ahmed Abou el 'Eyneyn, éd, 1426, Mektebet ibn 'Abbês, Egypte.
5. Lire Ad-Dê' wa-d Dawê' : *Le mal et le remède*, d'ibn el Qayyim el Djewziyya, recension de 'Ali Hassan el Halabî el Atharî, éd, 1427, Dâr ibn el Djewzî, Arabie Saoudite.
6. Voir Modhakkirât fi-l'aqîda wa-l hadîth wa-l mostalah : *Mémoires sur la croyance, le hadith et la terminologie du hadith*, le chapitre réservé à la croyance, Ch. Souheymi, éd, 1424, Université de Médine, Arabie Saoudite.
7. Allusion ici faite à l'obligation de croire d'abord, ce qui naturellement doit être l'objet de l'intention qui elle se situe dans le cœur ; et de prononcer les deux attestations de Foi ensuite, qui, elles, seront formulées et prononcées par la langue qui est un des organes du corps. NDT.
8. Badé'î El Fawé'id d'ibn el Qayyim. Voir la note ci-dessous.
9. Consulter pour plus de connaissances sur ces infractions le livre Qé'idet el intilâq wa qêrib an-nadjêt : *La base de départ et la felouque du salut*, Fayçal ibn 'Alî el Ba'dênî, éd, 1424, par la revue el bayên, Arabie Saoudite.
10. Unanimement jugé authentique.
11. Voir Minhêdj el Mouslim : *La voie du Musulman*, Ch. Abou Bakr Djêbir el Djazé'irî, éd, 1421, Dâr el Moshaf Ech-Charîf, Algérie. Voir également le Hachette dictionnaire des synonymes, à l'entrée « orgueil », éd, 1956, Librairie Hachette, France.
12. Recueilli dans Sahîh el Djêmi'.
13. Consulter à ce sujet les travaux remarquables de l'éminent érudit ibn 'Outheymîn-qu'Allâh lui fasse miséricorde-. Un savant qui a consacré sa vie entière à la science religieuse pure sur la voie des pieux prédécesseurs [Es-Selef As-Sâlih]. Lire ses œuvres dans le domaine de la croyance des gens de la sounna, particulièrement l'étude des Noms et Attributs [el asmé' wa-ssifét]. Consulter également notre traduction du livre el 'aqîda el wâsitiyya et attahâwiyya (La croyance d'el wâsitiyya d'ibn Taymiyya, et la croyance d'At-Tahâwiyya, d'At-Tahâwî), publiées par les éditions Zeino, Paris.
14. Consulter Kitêb At-Ta'rifét : *Le livre des définitions*, el Djourdjênî, éd, 1428, Dâr En-Nafé'is, Liban.
15. Voir le commentaire du Qour'ên du Cheikh As-Sa'dî, aux Versets 39-40, sourate An-Nêzi'êt.
16. Voir Le livre de la sincérité, Hocine El 'Awaicha, traduction Messaoud Boudjenoun', éd, 1424, Dâr ibn Hazm, Liban. Revoir également la note 8.
17. Rapporté par el Boukhârî.
18. Recueilli dans Sahîh Et-Targhîb wa Et-Terhîb.
19. Rapporté par el Boukhârî.
20. Il est cité ici le mot « élus », de l'arabe [el moukhlasîn] qui veut dire qu'Allâh -Le Très Haut- les a purifiés et épurés. Mais, Allâh leur a fait exception parce qu'Il sait que l'instigation du diable et son stratège ne peut les influencer car ils n'acceptent pas ce qu'il leur souffle. Par ailleurs, il y a parmi les sept versions du Qour'ên où ce terme est récité avec un « i » après le « l », ce qui donne le mot « moukhlişîn », qui lui, signifie : les sincères.
21. Lire el Fawé'id : Les idées précieuses, ibn el Qayyim, éd, 1428, Dâr imam Malek, Algérie.
22. Invocation prophétique recueillie dans As-Silsila As-Sahîha d'el Albênî.